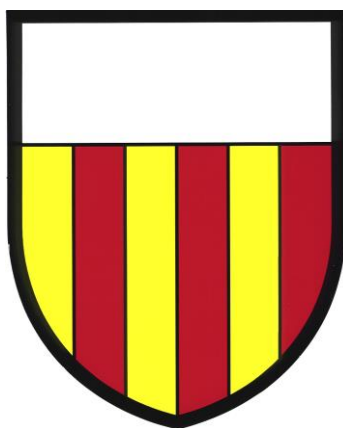


INFORMATIONS COMMUNALES



DÉCEMBRE 2020

Démissions au Conseil communal

Répartition des dicastères

Nous portons à la connaissance des citoyennes et des citoyens des démissions du Conseil communal de :

- Mme Chantal Genetelli, le jeudi 3 décembre
- M. Jean-Patrick Daidié, le vendredi 11 décembre.

Comme communiqué dans le rapport final de l'enquête administrative, la Préfecture a nommé Mme Nadia Savary en tant que conseillère communale, avec la fonction de Syndique ad hoc.

Les dicastères vacants ont été répartis entre les membres du Conseil communal dans la séance ordinaire du lundi 14 décembre. Ils sont redéfinis comme suit :

Savary Nadia, Syndique ad hoc :	Administration, finances, personnel communal, information.
Joye Stéphane :	Aménagement du territoire, constructions, Service du feu, agriculture.
Baillet Yannis :	Enseignement, formation, activités parascolaires, bâtiments communaux.
Bersier Anne :	Santé publique, affaires sociales, culture et loisirs.
Oberson Hubert :	Travaux publics et voirie.
Grether Rémy :	Protection et aménagement de l'environnement, justice et police.

Elections communales 2021

Législature 2021 - 2026

Les élections communales générales se dérouleront le dimanche 7 mars 2021. Il s'agira pour Montagny d'élire 30 membres du Conseil général (pouvoir législatif) et 7 membres du Conseil communal (pouvoir exécutif).

En cette période troublée par la pandémie de Covid-19, le Conseil général et le Conseil communal ont jugé opportun d'envoyer un tout-ménage au corps électoral du fait de la difficulté d'organisation de réunions et de séances d'information.

Aussi toute personne intéressée à la candidature pour les élections communales, prête à s'engager dans la gestion des affaires publiques, peut obtenir des informations pratiques auprès des personnes suivantes :

- Pour la fonction de membre du Conseil général :
M. Gilbert Stocker, Président, 079 360 81 19
- Pour la fonction de membre du Conseil communal :
Mme Nadia Savary-Moser, Syndique ad hoc, 079 586 39 05

Le délai pour le dépôt des listes électorales pour le premier tour de l'élection est fixé au lundi 25 janvier 2021, jusqu'à 12h00. Le calendrier ci-dessous informe sur d'autres dates importantes à retenir.

Tant le Conseil général que le Conseil communal espèrent par ce tout-ménage répondre aux attentes et éveiller l'intérêt des citoyennes et citoyens intéressés par la gestion de leur commune.

Dates principales pour les élections communales générales

Demande du mode de scrutin proportionnel pour l'élection au Conseil communal	Vendredi 22 janvier 2021, jusqu'à 12 heures
Dépôt des listes électorales auprès du secrétariat communal	Lundi 25 janvier 2021, jusqu'à 12 heures
Scrutin 1 ^{er} tour	Dimanche 7 mars 2021
Scrutin 2 ^{ème} tour (cas échéant)	Dimanche 28 mars 2021

Horaire des services communaux pendant les fêtes de fin d'année

Déchetterie

La déchetterie communale sera ouverte selon l'horaire habituel, à l'exception des journées du **samedi 26 décembre et samedi 2 janvier (fermé tout le jour)**.

Pour des raisons sanitaires liées à la pandémie du Coronavirus, il n'y aura malheureusement pas de thé de Noël à la déchetterie cette année.

* * *

Administration communale

Aux fins d'exécution des travaux de bouclage annuel, l'administration communale sera fermée **du lundi 21 décembre au vendredi 1er janvier 2021.**

GUICHET VIRTUEL

L'administration communale est atteignable par son guichet virtuel, disponible en ligne sur le site internet de la commune www.montagny-fr.ch

Par ce biais, vous pouvez commander des cartes CFF, demander des attestations diverses, changer l'adresse dans la commune, annoncer une arrivée ou un départ de la commune. Un module de paiement en ligne est également disponible avec la plupart des cartes de crédit disponibles sur le marché, également avec Twint.